

# TAXE 2024 D'APPRENTISSAGE

Et si votre taxe d'apprentissage permettait aux jeunes de comprendre le monde dans lequel ils évoluent et d'en être acteurs ?

**infojeunes** Nouvelle-Aquitaine  
EXPLORER LES POSSIBLES

[infojeunes-na.fr](http://infojeunes-na.fr)

Contact :  
Arnaud VIRRION  
[arnaud.virrion@crijna.fr](mailto:arnaud.virrion@crijna.fr)  
06 28 40 58 09



RÉGION ACADEMIQUE  
NOUVELLE-AQUITAINE



Cofinancé par  
l'Union européenne



Nouvelle-Aquitaine



Gironde  
LE DÉPARTEMENT



Vienne



BORDEAUX  
MÉTROPÔLE



Limoges  
Métropole  
Communauté urbaine



Ville de  
BORDEAUX



LIMOGES



poitiers



ALLOCATIONS  
FAMILIALES



msa



FRANCE  
2030



ANRU  
Agence Nationale  
pour la Régénération  
Urbaine



EUROPE DIRECT  
Nouvelle-Aquitaine

# TAXE 2024 D'APPRENTISSAGE



## QU'EST-CE QUE LA TAXE D'APPRENTISSAGE ?

La taxe d'apprentissage est un impôt dû par les entreprises, **dédié au développement des formations, de l'orientation et de l'insertion**. Le solde de votre taxe d'apprentissage vous permet d'intégrer notre réseau de partenaires et vous donne la possibilité d'associer votre entreprise à des actions ciblées en faveur de l'avenir professionnel des jeunes.

## QUELLES DÉMARCHES ?

Depuis 2023, les sommes dues par les entreprises au titre du solde de la taxe d'apprentissage sont collectées par l'URSSAF et la MSA qui transfèrent à la Caisse des dépôts. La plateforme de répartition du solde de la taxe d'apprentissage SOLTéA, permet aux employeurs de désigner, en une seule démarche, les établissements destinataires du solde de la taxe d'apprentissage en toute neutralité, transparence et sécurité.



# DONNEZ DU SENS À VOTRE CONTRIBUTION



À travers le versement de votre taxe d'apprentissage, vous pouvez soutenir des projets qui permettent aux jeunes de s'**informer**, d'**exercer leurs droits** et de **construire leur parcours professionnel**.

Association loi 1901  
**le CRIJ Nouvelle-Aquitaine** accompagne les jeunes **pour explorer les possibles**.  
Nous mettons à disposition des jeunes une information fiable et gratuite.

Ces informations à jour portent sur plusieurs centres d'intérêts des jeunes : l'orientation, les études, l'emploi, l'alternance, l'accès au droits, le logement, la mobilité internationale, ou encore la santé...



La jeunesse est à la fois une période de fragilité et l'époque des choix les plus cruciaux (personnels et professionnels), d'où la nécessité de lui porter une attention toute particulière.

## L'INFORMATION JEUNESSE EN NOUVELLE-AQUITAINE, C'EST :

- un réseau régional de 132 lieux d'accueil et d'information pour les jeunes (retrouvez votre Info Jeunes de proximité sur [infojeunes-na.fr](http://infojeunes-na.fr)) ;
- une campagne événementielle "Jobs d'été", locale et régionale pour aider l'accès à l'emploi ;
- des ateliers et interventions sur toute la région pour faire découvrir aux jeunes les perspectives de parcours (orientation, engagement, mobilité internationale...)
- des outils et ressources numériques pour répondre aux besoins des jeunes (site internet [infojeunes-na.fr](http://infojeunes-na.fr), Boussole des Jeunes, réseaux sociaux, annonces...)
- [somobilite.fr](http://somobilite.fr) : un site régional et un réseau de 80 opérateurs pour accompagner les jeunes vers la mobilité internationale.

Consultez notre rapport d'activité 2023 [sur ce lien](#).

Pensez au **Centre Régional Information Jeunesse Nouvelle-Aquitaine** (reconnu comme organisme participant au Service Public Régional de l'Orientation) pour le versement de votre taxe d'apprentissage à partir du 27 mai. Merci pour votre confiance !

# VERSEZ VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE EN 5 ÉTAPES

- 1** À partir du 27 mai, accédez à la plateforme SOLTéA (soltea.gouv.fr).
- 2** Connectez-vous à votre espace privé en tant qu'« entreprise assujettie » pour accéder au moteur de recherche.
- 3** Indiquez le SIRET 307 336 636 000 39, « CRIJ NA » ou « Centre Régional d'information des jeunes de Nouvelle-Aquitaine ».
- 4** Renseignez le pourcentage de votre souhait d'affectation vers le CRIJ (ex : 100% pour le CRIJ 307 336 636 000 39).
- 5** À partir de votre déclaration du solde de la taxe d'apprentissage via la DSN, l'URSSAF et la Caisse des dépôts réalisera les virements selon vos vœux.

## 0.68 %

DE LA MASSE SALARIALE  
BRUTE 2022



### 87%

Réservé au  
financement de  
l'apprentissage

### 13%

"Solde libre"  
que vous pouvez  
reverser au CRIJ

